
Anciens jardins de Rochemaure

Daniel BOUIX

Les jardins potagers nécessitent une terre fertile, la présence de l'eau et une bonne exposition. A Rochemaure, les jardins les plus anciens, ou leurs vestiges, se trouvent en montagne dans certains vallons et dans la plaine à l'emplacement des anciens bras du Rhône.

LES JARDINS DU QUARTIER DE LA BERNARDE

A l'entrée nord de Rochemaure, en contrebas de la route départementale 86, se trouvent de nombreuses parcelles de jardins. Ce sont les plus anciens jardins et aussi les plus réputés de la commune. Certains de ces jardins ont la particularité de posséder encore des "gourgues" pour l'arrosage (1). A l'origine, ces bassins étaient alimentés par les rejets des sources du Prieuré et de la fontaine de la Bernarde, mais les aménagements successifs, routiers et ferrés, ont détruit une partie des jardins et aussi provoqué le déplacement des canaux d'amenée.

Ces terres fertiles sont issues de très anciennes brassières du Rhône qui, buttant sur le cône de déjection du torrent du Saut de l'Ane, ont déposé à cet endroit des limons (2). C'est pour cette raison que les jardins sont majoritairement présents au nord du village. Avec le temps, le fleuve s'est progressivement éloigné vers l'est, abandonnant aux hommes des terres fertiles aux abords de sources généreuses, deux vertus primordiales pour des potagers.

Depuis longtemps ces terrains étaient très prisés, en raison de la proximité du village, de la facilité d'arrosage et de la qualité de la terre. De plus, les eaux d'arrosage naturellement peu calcaires facilitaient la pratique des semis. En effet une eau trop chargée en minéraux provoque la formation d'une croûte de surface gênant la levée de certaines graines et qui, avec le temps, abîme la terre.

Aux environs du XVI^e siècle, à gauche de la route Royale, il y avait au moins deux rangées de jardins. Le côté droit de la route étant occupé par des terres plus caillouteuses, portant semble-t-il déjà à cette époque des vignes. Plus au nord se trouvaient côté montagne, le domaine du Prieuré, puis le quartier des Fontaines. Les parcelles plus à l'est étaient bordées jusqu'au XVII^e siècle par des bras du Rhône. Jusqu'au XVIII^e siècle, les jardins proches de la route étaient irrigués par un petit canal longeant cette route, du sud au nord, avec les rejets des sources citées plus avant. Le croquis qui s'inspire du document notarié de 1786, expose approximativement la répartition des terres et des eaux au voisinage de la route Royale au XVIII^e siècle. Au début du XIX^e siècle, le fleuve s'étant encore un peu plus éloigné le nombre de jardins s'est accru. Mais à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, la construction de la voie ferrée, puis de la déviation qui permet d'éviter le quartier des Fontaines et le faubourg de Rochemaure, ont détruit et séparé les jardins, remettant en cause l'irrigation. De l'autre côté de la voie ferrée, certains jardins se sont reconstitués, cependant entre la voie ferrée et la route les terrains ont été progressivement bâtis. Les jardins qui subsistent et qui conservent leurs droits d'eau, avec l'ancien mode d'irrigation, sont essentiellement ceux de la Bernarde.

LES ANCIENS JARDINS DITS DE LA MONTAGNE

On relève la présence des jardins dans des documents notariés du XV^e siècle, mais leur installation est probablement bien plus ancienne. Certains jardins se trouvent proches ou au voisinage du château ; néanmoins les plus intéressants ont été aménagés dans le vallon de Rignas et son affluent. Ils sont orientés plein sud et relativement à l'abri du vent du nord.

Quatre de ces jardins ont été aménagés dans le lit ou sur les bords du ravinement, utilisant de ce fait l'humidité

1. Gourgue, de "Gourgo", bassin ou réservoir d'eau de pluie, ou de fontaine qu'on lâche, et où l'on puise pour arroser un jardin (*Dictionnaire Languedocien-Français* de Boissier des Sauvages). Malheureusement en 2010, la plupart ont été détruites. Il n'en reste plus qu'une, difforme et en mauvais état.

2. A une époque où le fleuve n'était pas pollué d'éléments chimiques, malgré la présence fin XVIII^e d'un teinturier.

1786 - Quartier des Fontaines (Bernarde, Prieuré et ruisseau)

Inféodation pour

Haut et puissant seigneur, messire Claude Louis Des Hières
Baron de Miraval et de Rochemaure

à

Haut et puissant seigneur messire François Baron de
Rochefort

De la prise d'eau d'un ruisseau formé par les eaux de fuite d'une fontaine à l'usage du public, jaillissante au levant du jardin du Prieuré des fonts mandement de Rochemaure et au couchant du chemin royal et par conséquent entre l'un et l'autre, lequel ruisseau coule un peu au devant de la maison du nommé Imbert teinturier du marin au nord et sa fuite continue du couchant au levant. Et ce a l'effet du service de l'irrigation d'un jardin dudit Seigneur de Rochefort contigu a ladite fontaine et ruisseau ledit chemin royal entre deux, et confrontant ledit jardin du levant prairie dudit Seigneur de Villefort. Bise ledit ruisseau prolongé et chemin, marin le nommé...

Hommage réservé et que ledit Seigneur de Rochefort ne se joura point dudit fief et prendra l'eau sans nuire a ladite fontaine ni audit chemin, et rendra les eaux superflues audit ruisseau.

Archives privées,
copie aux A.D.A.

du sous-écoulement du ruisseau. Trois de ceux-ci bénéficient d'une "levade" (3) de faible hauteur, moins de 2 mètres, mais la levade qui se trouve presque au faite de Rignas atteint une hauteur de 5 mètres.

La levade a la propriété d'aplanir le terrain, de retenir les limons et aussi de réduire la force de l'eau lors des crues ; celles-ci restent toutefois faibles, puisque les ouvrages sont proches du sommet du bassin versant.

Le jardin du vallon du château est vaste, grâce à une double levade, dans une zone de bonne largeur. Une levade est réservée au chemin, la seconde en amont, au jardin. A proximité sont encore présents plusieurs captages de sources, un sur la rive gauche et deux autres sur la rive droite.

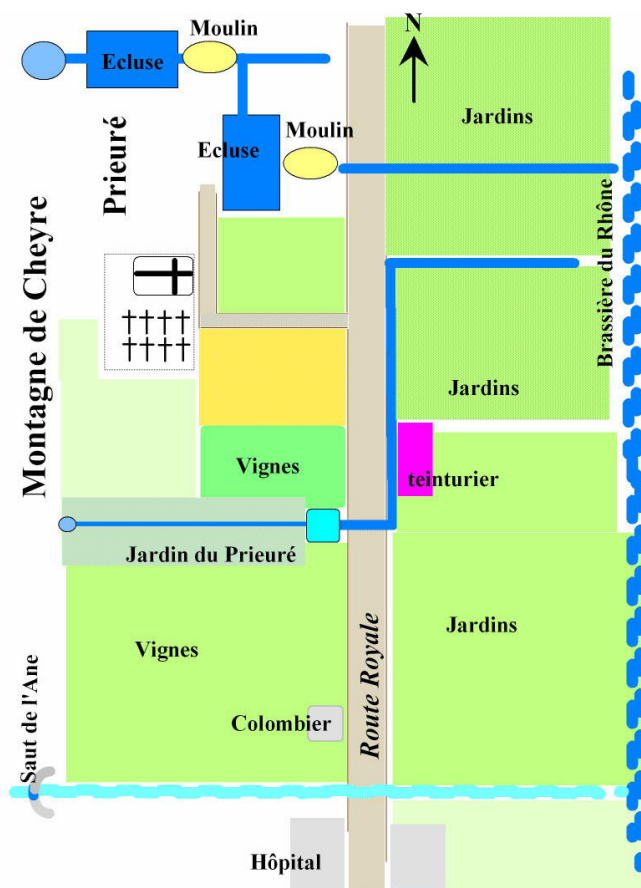
L'une des sources était située assez haut pour alimenter par gravité le bassin à mi-pente du château, l'autre alimente un bassin situé à droite, au bord du chemin dit de Scautres. Il est probable que ce grand emplacement, bien pourvu en eau, devait accueillir plusieurs exploitants du château et justifie que son exploitation se soit poursuivie jusqu'en 1948.

Dans le secteur des Crouzets, en aval du ruisseau se trouve un ancien verger, envahi aujourd'hui par les ronces. L'aménagement avait consisté à élargir la zone

en transformant la structure encaissée en forme de "V", en forme de "U". En amont, une levade permettait à la fois au chemin de traverser le ruisseau, d'atteindre le groupe d'habitations en aplanissant les terrains, tout en retenant suffisamment d'humidité et du limon destinés aux bandes jardinées présentes à droite du ruisseau. Les surplus d'une source réservée aux habitations, arrosaient d'autres jardins en terrasse, se trouvant en contre-bas des maisons, juste au-dessus de la route actuelle.

Nous connaissons quatre autres anciens jardins sur les hauteurs, peu éloignés de maisons isolées, mais tous utilisant des petites sources ; ils étaient sommairement clôturés. D'autres jardins ont été aménagés, parfois en terrasses au hameau des Videaux et arrosés par les surplus d'eau domestiques ou de citernes.

Pour découvrir les anciens jardins, il suffit évidemment de chercher la présence de l'homme : où habite l'homme se trouvent l'eau et aussi les jardins.



3. Levade : de "Levado", digue pour détourner l'eau d'une rivière ou chaussée pour élever un chemin dans un endroit marécageux ou sur le bord d'une rivière (Dictionnaire Languedocien-Français de Boissier des Sauvages).